

**SOCIETE DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITE
(SO.P.H.A.U.)**

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 1993

Présents : A. Arnaud-Portelli (Nice), P. Arnaud (Nice), M.-F. Baslez (Orléans), Th. Bauzou (Orléans), N. Belayche (Paris IV), A. Béranger (Paris I), J. Biarne (Le Mans), A. Bourgeois (Paris I), Cl. Briand (Rouen), P. Briant (Toulouse II-Le Mirail), M. Brunet (Paris I), B. Cabouret (Avignon), J.-L. Cadoux (Amiens), J. Carabia (Limoges), J. Cels-Saint-Hilaire (Tours), N. Charbonnel (CNRS, Paris), A. Chastagnol (Paris), J. Christien (Paris X), M. Clavel-Lévêque (Besançon), S. Collin-Bouffier (Tours), M. Coudry (Nancy II), E. Deniaux (Caen), J. Demarolle (Metz), J. Desanges (IVe sect. E.P.H.E.), M. Dondin-Payre (CNRS, Paris IV), J.-C. Dumont (Lille III), N. Duval (Paris IV), P. Ellinger (Reims), D. Emmanuel-Rebuffat (Paris X), G. Fabre (Pau), E. Frézouls (Strasbourg II), C. Grandjean (Lille III), J. Hiernard (Poitiers), A. Jacquemin (Strasbourg II), M. Jost (Lille III), B. Lançon (Valenciennes), P. Leriche (CNRS, Paris), P. Le Roux (CNRS, Paris), R. Lonis (Nancy II), X. Lorient (Paris IV), G. Miroux (Tours), Cl. Moatti (Paris I), M. Molin (Angers), S. Perret (Lyon III), Y. Perrin (St-Etienne), O. Picard (Paris IV), F. Prévot (Paris XII), Cl. Prévotat (Reims), M. Provost (Clermont-Ferrand), Ph. Régerat (Reims), B. Rémy (Grenoble II), D. Roman (Montpellier III), Y. Roman (Lyon II), O. Rouault (Paris, Collège de France), D. Rousset (Caen), Fr. Ruzé (Caen), B. Sergent (CNRS), M. Sève (Metz), Y. Thébert (ENS Fontenay /Saint-Cloud), A. Tourraix (Le Mans), A. Tranoy (Poitiers), F. Vannier (Orléans).

Excusés : M.-Cl. Amouretti (Aix-en-Provence), J. Andreau (Paris, EPHESS), Cl. Auliard (Poitiers), J.-M. Bertrand (Paris I), Y. Burnand (Nancy II), A.-M. Collombier (Pau), J.-M. David (Strasbourg II), J. et F. Ducat (Nice), Robert Etienne (Bordeaux), J.-Y. Eveillard (Brest), H. Jouffroy (Strasbourg), A. Laronde (Paris IV), J. Leclant (Acad.Inscr.et Belles-Lettres), P. Lévêque (Besançon), M.-Cl. L'Huillier (IUFM, Créteil), J.-Cl. Richard (CNRS, St-Guilhem-le-Désert), A. Rousselle (Perpignan), A. et M. Sartre (Tours), Fr. Thélamon (Rouen), P. Villard (Aix-en-Provence).

Nouveaux adhérents : Janick Auberger (Prof., Univ. du Québec, Montréal), Stéphane Benoist (ATER Paris I), Françoise Briquel-Chatonnet (CNRS, Inst.Etudes Sémitiques, Collège de France), Marc Griesheimer (MC, Aix-en-Provence), Philippe Jockey (MC, Aix-en-Provence), Sylvie Pittia (MC, Aix-en-Provence).

Yves Roman, Président de la Société, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux collègues présents dans la salle Dussane de l'Ecole Normale Supérieure. Le trésorier, Michel Molin, présente le bilan financier de l'année écoulée après en avoir distribué le détail photocopié, en soulignant qu'il a pu récupérer 225 cotisations, dont 180 pour l'année 1993. Les dépenses de la Société étant en progression à cause, entre autres, de l'augmentation des tarifs de la SNCF, et l'Annuaire devant paraître en 1994, il propose de porter la cotisation à 150 Fr. La discussion s'engage là-dessus et plusieurs collègues suggèrent l'adoption d'un tarif réduit pour les non-titulaires (ATER, AMN etc.). Il est précisé que l'Annuaire sera désormais servi aux seuls membres à jour des cotisations échues depuis la parution du dernier Annuaire (années 1992, 1993 et 1994). Le principe d'une cotisation pleine à 150 Fr et réduite à 100 Fr pour les ATER et AMN est adopté par 48 voix contre 2 (il n'y a eu aucune abstention). Le tarif sera de 200 Fr pour les centres de recherche. Le bilan financier présenté par M. Molin est en outre approuvé à l'unanimité.

Yves Roman fait ensuite le compte rendu de l'audience obtenue auprès de Fr. Hinard le 1er juillet au sujet des D.E.A. On a pu constater l'extrême diversité des situations et quelques cas d'enseignants de rang A ne disposant pas de D.E.A. Edmond Frézouls suggère qu'une enquête soit menée sur les Ecoles doctorales. Pascal Arnaud évoque la grande

incertitude qui pèse sur les normes des nouveaux D.E.A. Michel Reddé, interrogé, ne nous a rien dit de précis, sinon que les D.E.A. devraient être impérativement regroupés. Le président demande aux collègues ayant changé d'adresse professionnelle et donc de poste d'en prévenir au plus tôt le secrétaire. Jacques Biarne mène une enquête sur les Universités, leurs enseignants, leurs adresses officielles et numéros de téléphone et de fax. La liste en sera publiée dans le prochain Annuaire.

Marie-Françoise Baslez livre ensuite à l'assistance le résultat de l'enquête entreprise par une commission pédagogique qui a obtenu 20 réponses. Les réponses les plus précises ont porté sur les DEUG. Dans la plupart des cas, cours et TD sont démultipliés, mais parfois l'enseignant dispose d'un bloc horaire, avec TD intégrés au cours, comme à Besançon. Les effectifs des groupes de TD peuvent atteindre 90 à 100 étudiants, ce qui aboutit à des aberrations pédagogiques et à l'impossibilité de tout contrôle sérieux. Le président est d'avis que l'on lance dès le début février une nouvelle enquête sur le DEUG, en particulier sur sa nouvelle formule. Marie-Françoise Baslez poursuit en soulignant que, si la licence ne semble pas poser problème, le contenu du DEUG prête à discussion : les réponses s'équilibrent en effet entre thèmes approfondis et approche large et méthodologique de l'Antiquité. On peut se demander si l'Histoire Ancienne ne va pas se dissoudre en DEUG, alors qu'aucune inquiétude n'est pour l'instant justifiée en licence d'après les résultats de l'enquête. Pascal Arnaud suggère que nous nous rapprochions des médiévistes et des spécialistes des langues anciennes. Le président signale que les relations entre Universités et IUFM sont fluctuantes et incertaines. Des problèmes restent ainsi en suspens : celui des commissions de spécialistes, celui des affectations par rapport à l'Université. Michel Reddé nous a affirmé que rien n'était encore décidé. Georges Fabre apporte des précisions sur l'épreuve professionnelle du CAPES abordée lors d'une réunion du 17.11.93 avec le président Borne. Cette épreuve porte sur trois champs de connaissances : l'organisation de l'enseignement; des notions d'épistémologie; une réflexion sur la pédagogie. La préparation est de 2 heures, l'exposé de 15 minutes. Le stage, facultatif, est vivement conseillé. Une discussion s'engage sur ces questions. Certains collègues craignent que des professeurs des anciennes écoles normales soient versés dans les Universités comme maîtres de conférences.

Yves Roman aborde la question des concours et fait lecture d'une lettre de Jean-Pierre Arrignon, vice-président du jury de CAPES, demandant à la S.O.P.H.A.U. d'aider à la constitution du jury qui a posé, cette année, quelques difficultés. Le nouveau sujet des concours alimente un long échange de points de vue. L'hétérogénéité des candidats laisse aussi perplexes beaucoup de collègues. Olivier Picard note que, certains bons étudiants se dirigeant vers la recherche, la préparation de l'Agrégation pourrait être à terme menacée. Alexandre Tourraix, quant à lui, souligne la nécessité de participer aux jurys afin de contrebalancer la pression des professeurs de classes préparatoires. Il faudrait aussi que les programmes du secondaire soient rééquilibrés. Bernard Rémy affirme que ce souci est aussi celui des médiévistes. Alain Tranoy suggère que ces questions soient abordées au Congrès de printemps en invitant D. Borne.

Pierre Briant est invité ensuite par le président à présenter le congrès de printemps qui aura lieu les 27, 28 et 29 mai à Toulouse. Le thème retenu est "*l'Histoire de l'Antiquité et ses publics*", et donnera l'occasion de réunir lecteurs, éditeurs et libraires. Deux aspects retiendront plus particulièrement l'attention : l'édition scientifique et la vulgarisation. P. Briant est ouvert à toutes les suggestions. Un salon du livre sur l'Antiquité et l'Archéologie accompagnera ce congrès, ainsi qu'une animation consistant en la projection d'un *peplum* suivie d'une discussion. Il signale que le même jour se tiendra à Toulouse le congrès de l'APLAES. Des contacts sont dès à présent envisagés, en particulier sur l'aspect "édition de textes".

Yves Roman aborde la question de l'Annuaire. Des fiches à remplir soigneusement, en les dactylographiant, vont être envoyées aux membres de la S.O.P.H.A.U. par Jean Hiernard. Elles devront être retournées au président qui centralisera. On évoque la

question du numéro d'ISSN et celle du dépôt légal auquel nous ne pouvons échapper. Cinq exemplaires de l'Annuaire seront déposés à la BN. Une discussion s'engage, au cours de laquelle des craintes sont émises concernant les adresses et numéros de téléphone personnels. Il est précisé que la mention de ces renseignements dans l'Annuaire n'est pas obligatoire, bien qu'elle constitue une bonne part de son intérêt.

Le président évoque maintenant le rapport du CNU en date du 20 mars 1993, dû à M. Balard et P. Cabanes et comportant des conseils aux futurs candidats à l'inscription sur les listes de qualification. Jehan Desanges indique qu'il existe une session de repêchage en octobre.

Renouvellement du bureau : il y a deux membres sortants (Claire Prévotat et Jacques Biarne). Ils ne se représentent pas. Le bureau propose les candidatures de Nicole Belayche et de Bernard Rémy. Le vote à bulletins secrets a lieu. 51 bulletins sont recueillis, Bernard Rémy obtient 42 voix, Nicole Belayche 39, Edmond Frézouls 2, Jacqueline Christien 1, Anne Jacquemin 1, Pierre Leriche 1, Georges Miroux 1. Il y a 6 bulletins blancs. Bernard Rémy et Nicole Belayche sont donc élus en remplacement de Claire Prévotat et de Jacques Biarne.

Questions diverses: Raoul Lonis ayant posé la question des créations de postes, Yves Roman résume les résultats de l'audience accordée au bureau par Michel Reddé. En ce qui concerne les postes vacants, aucune crainte ne doit être nourrie quant à leur maintien. Pour ce qui est des demandes de création, on ne retiendra que les têtes de listes. Edmond Frézouls demande que les termes du contrat signé par le ministère précédent soient respectés. Une motion en ce sens proposée au vote des membres présents sera envoyée au Ministre et diffusée parmi les sociétés-soeurs. Le texte suivant est voté à l'unanimité : *La S.O.P.H.A.U., réunie le 4 décembre 1993 en assemblée générale, demande à l'unanimité que soient respectés les engagements signés par l'Etat avec les Universités (contrats quadriennaux), notamment en matière de postes.*

L'ordre du jour étant épuisé, le président clot l'Assemblée Générale et donne rendez-vous aux membres de la S.O.P.H.A.U. en mai prochain, à Toulouse

Jean Hiernard, secrétaire

Vous trouverez au verso la fiche destinée à l'établissement de l'Annuaire 1994. Veuillez dactylographier vos réponses selon les règles d'usage et renvoyer la fiche à :

M. Yves ROMAN, Professeur des Universités, Centre Jacob Spon, Maison de l'Orient Méditerranéen, 7 rue Raulin, 69007 LYON fax : 78.58.12.57

AVANT LE 28 FEVRIER 1994 s.v.p.

COTISATIONS 1994 : 150 Fr pour les titulaires (Professeurs, Maîtres de Conférences, personnels du CNRS); 100 Fr pour les autres collègues non titulaires (ATER, AMN, etc.) .

Prière d'envoyer un chèque à M. Michel MOLIN, Professeur des Universités, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 14 boulevard Lavoisier, 49000 ANGERS et de le libeller à l'ordre de : STE PROF HISTOIRE ANC UNIV (ne pas écrire SOPHAU !), CCP Paris 1 807 52 A. Merci.